

consistait à tout donner et à ne rien recevoir en retour. Ils ont admis en franchise le maïs, la ficelle d'engrègement et le fil à clôture barbelé; ils ont sacrifié notre commerce de cabotage, et ils ont accordé 12½ pour 100, puis 25 pour 100, et finalement 33½ pour 100 de réduction sur les marchandises anglaises.

Ils font disparaître graduellement tous les vestiges de la protection, de cette politique qui a été placée dans nos statuts pour le plus grand avantage de nos industries. Jamais le ministre des Finances n'a prononcé de paroles plus sages lorsqu'il a dit que la confiance en la stabilité des tarifs étaient la base du succès; et tant que nous n'aurons pas un tarif stable, l'honorable ministre constatera lui-même que ce doute aura pour effet d'effrayer les capitalistes et de nuire au développement industriel de ce pays.

Mais il existe encore une autre raison qui a forcé le gouvernement à accorder ce dernier privilège, et c'est probablement la plus importante. Les honorables membres de la droite ont commis une erreur relativement à la question du contingent. Ils ont attendu jusqu'à ce qu'ils fussent forcés d'agir. Ils ont soulevé des objections techniques, ils ont prétendu qu'ils ne pouvaient pas envoyer le contingent sans argent, et que l'argent devait être voté par le parlement. Cependant, toutes ces objections disparurent lorsque la voix du peuple se fit entendre, et que ce dernier déclara qu'il entendait aider l'Angleterre dans ce moment critique. Mais le peuple de ce pays a toujours été et restera toujours convaincu que le gouvernement a envoyé ces contingents simplement parce qu'il a été forcé de le faire par l'opinion publique. On me dit que le premier ministre a répété la chose plus d'une fois.

Dans tous les cas, le député de Labelle (M. Bourassa) et le député de Laprairie (M. Monet) ont déclaré dans la province de Québec, au commencement de ce débat, que le premier ministre a envoyé ces contingents uniquement parce qu'il a été forcé de faire la chose par sir Charles Tupper appuyé par l'opinion publique du pays. Comme le gouvernement s'aperçoit qu'il a manqué une excellente occasion avec l'affaire du contingent, et qu'il veut tromper les électeurs avec le cri de loyauté, il accorde des privilèges à l'Angleterre, et en même temps envoie dans la province de Québec, MM. Bourassa et Monet, pour dire aux citoyens de cette province que le gouvernement n'a envoyé ces contingents que parce qu'il a été forcé de le faire.

Le **MINISTRE DES DOUANES**: Le député de Labelle (M. Bourassa) a voté avec vous contre le tarif privilégié.

M. MONTAGUE: Mais je m'en tiens à l'attitude que j'ai prise relativement à la résolution de l'honorable député d'Halifax (M. Russell). J'ai déclaré dans cette circonstance que le Canada était un pays nouveau,

M. MONTAGUE.

et que tout en professant un amour sincère pour l'Angleterre, il ne fallait pas se laisser emporter par les sentiments. En affaires, le devoir du gouvernement est d'obtenir quelque chose en retour de ce qu'il donne aux fabricants américains comme aux fabricants anglais. C'est très bien de sacrifier notre dernier homme et notre dernier dollar pour la défense de l'empire, mais, lorsqu'il s'agit des affaires, agissons en hommes d'affaires. Je ne suis pas seul à partager cette manière de voir.

Cela fait sourire l'honorable ministre des Douanes, qu'il me permette d'attirer son attention sur le discours prononcé par le premier ministre à Brampton, alors que vous étiez présent, M. l'Orateur. Dans cette circonstance, le très honorable chef du gouvernement donna sa parole que toutes les promesses faites par le parti libéral seraient exécutées. Je ne vous demanderai pas, M. l'Orateur, de dire si ces promesses ont été remplies, car cela vous placerait dans une position trop délicate; mais nous avons cette déclaration du premier ministre, et après ce que je viens de dire, je désire la soumettre à la Chambre:

L'Angleterre est capable de surveiller ses propres intérêts. Et je connais assez John Bull pour savoir qu'il veut que son fils suive son exemple, et fasse la même chose, c'est-à-dire qu'il cherche son intérêt. Il méprisera le fils qui ne chercherait pas à améliorer honnêtement sa position.

Tout ce que je demande au gouvernement, c'est qu'il surveille les intérêts canadiens, qu'il s'occupe des ouvriers canadiens, et voit à ce qu'ils obtiennent la meilleure place sur notre propre marché.

Le **MINISTRE DES FINANCES**: C'est exactement cela que je fais.

M. MONTAGUE: Je ferai remarquer au ministre des Finances que ces paroles n'ont pas été prononcées par le très honorable premier ministre alors qu'il parlait du tarif différentiel en faveur de l'Angleterre, mais bien lorsqu'il protestait contre toute faveur accordée à l'Angleterre et demandait la réciprocité illimitée avec les Etats-Unis. Il n'a pas ménagé les expressions, à cette époque, pour condamner la conduite de ceux qui voulaient favoriser la mère patrie, mais tout cela n'est rien, comparé aux efforts que lui et ses amis font aujourd'hui, pour démontrer que le Canada et l'Angleterre doivent se faire réciproquement toutes les concessions possibles au point de vue du tarif.

Lors de sa fameuse tournée dans l'ouest, l'honorable premier ministre eut encore l'occasion de parler à North-Bay, et voici quelques-unes des paroles qu'il aurait prononcées d'après le rapport du *Globe*:

Il ne s'agissait pas là d'une question de sentiment. Il n'avait pas d'objection à l'établissement de relations commerciales avec les colonies, si la chose devait être rémunératrice, et non sentimentale, car aucune banque ne consentira à prendre votre compte avec cette monnaie.